



Traité Nazir

Michna 1 - Chapitre 5

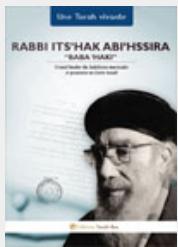
בֵּית שְׁמָאי אֹמְרִין, הַקְדֵּשׁ טֻעַנִּית הַקְדֵּשׁ; בֵּית הַלְּלָא אֹמְרִין, אֲינֵנוּ
הַקְדֵּשׁ. כַּיִצְדֵּק אָמַר שׂוֹר שְׁחוֹר שִׁיצָא מִבֵּיתִי רָאשָׁון, הַרְיָה הַוָּא
הַקְדֵּשׁ, וַיַּצֵּא לְבָנָן בֵּית שְׁמָאי אֹמְרִין, הַקְדֵּשׁ; בֵּית הַלְּלָא אֹמְרִין,
אֲינֵנוּ הַקְדֵּשׁ.

Beth Chamaï disent : une consécration par erreur est une consécration. Beth Hillel disent : [une telle consécration] n'est pas une consécration.

Dans quel cas [cette loi s'applique-t-elle] ?

Si [quelqu'un] a dit : « Le taureau noir qui sortira le premier de ma maison, qu'il soit consacré ». Et qu'un [taureau] blanc soit sorti : Beth Chamaï disent : il est consacré. Beth Hillel disent : il n'est pas consacré.

Rabbi Its'hak Abi'hssira, "Baba 'Haki"



Biographie incontournable de l'un des leaders du Judaïsme marocain et pionnier-fondateur en Erets Israël.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions